

Étude des différents résultats aux concours de l'agrégation et du CAPES de mathématiques 2012

Quelques chiffres clés

Concours	Nombre de places	Inscrits	Présents aux épreuves écrites	Admissibles	Reçus
Agrégation interne	125	2324	1589	281	125
Agrégation externe	308	2673	1163	571	308
Capes interne	155	1744	881*	352	155
Capes externe	950	3194	1464	1176	652

*Depuis le concours 2012, il n'y a plus à proprement parler d'épreuve écrite au CAPES interne.

Afin d'avoir un point de vue un peu global sur ces recrutements, il est important de regarder comment, au sein des catégories relatives à l'agrégation externe (admissibles, admis, admissibles non admis), se répartissent les candidats eu égard à leur position pour les autres concours de recrutement (agrégation interne, CAPES).

Il en résulte le tableau suivant :

	Admissibles agrégation externe	Admis agrégation externe	Admissibles non admis
Admissibles agrégation externe	571	308	263
Admissibles agrégation interne	51	8	43
Admis agrégation interne	28	2	26
Admissibles CAPES externe	116	78	38
Admis CAPES externe	103	75	28
Reçus au CAPES depuis 2007	47	16	31

Analyse de ces données

On doit tout d'abord relever que, sur les 652 reçus au CAPES, 75 sont simultanément reçus à l'agrégation, donc seulement 577 d'entre eux viendront occuper des postes mis au concours du

CAPES (sur 950 postes, ceci fait un taux réel d'admission de 61% seulement).

Il ressort par ailleurs de ces chiffres clés que le vivier des candidats aux différents concours est très restreint. On a pu entendre ou lire dans la presse qu'il était envisagé comme solution, face à l'insuffisance des recrutements dus aux concours de 2012, que l'on accorde le CAPES aux admissibles à l'agrégation ayant échoué à l'oral. Je vais tâcher d'estimer l'effectif, en mathématiques, de l'ensemble des candidats concernés ; il apparaît qu'il reste très limité.

263 admissibles à l'agrégation externe ont échoué à l'oral.

Sur ces 263 admissibles :

- 28 ont été reçus au CAPES externe en 2012
- 31 avaient été reçus au CAPES entre 2007 et 2011,
- 43 étaient admissibles à l'agrégation interne en 2012.

Les candidats non repérés dans ces publics sont donc 161. Mais il serait illusoire de penser qu'il s'agit en totalité de candidats au CAPES qui y ont été collés et seraient donc susceptibles de bénéficier de la mesure envisagée. En effet nombre d'entre eux peuvent être des enseignants déjà en exercice.

Je ne peux à cet égard que faire des hypothèses sur la base des collés de l'académie de Montpellier, au nombre de 15 ; parmi eux, 9 au moins sont ainsi déjà en exercice. Si l'on considère que la situation de cette académie n'a rien de singulier, on en déduit qu'il est fort probable que sur les 161 personnes dénombrées ci-dessus, seulement un tiers environ, soit environ une cinquantaine, ne seraient pas déjà des enseignants en exercice. Et parmi eux peuvent figurer des personnes admissibles au CAPES et à l'agrégation et qui ont été collées aux deux concours ; quel sens cela aurait-il de les recevoir alors que les deux jurys les ont jugés inaptes ?

Conclusion

Le problème du recrutement des enseignants de mathématiques est extrêmement préoccupant, sinon très grave. Le manque d'enseignants dans cette matière est très important, comme en témoignent l'effectif élevé de contractuels embauchés dans les académies et le nombre important de postes aux différents concours. Malgré tout, le nombre de candidats et notamment de candidats bien formés est exceptionnellement faible, comme le montrent les données rassemblées et mises en forme par Pierre Arnoux : le nombre de candidats au CAPES est au niveau de ceux de la fin des années 60 et du milieu des années 80 !

Beaucoup plus inquiétant est le potentiel prévisible de candidats pour les années à venir. Avec la réforme dite de la *mastérisation*, les étudiants doivent s'engager dans un cursus en 5 années avant de pouvoir imaginer devenir enseignant après une formation et un concours très exigeants. Or, nous constatons dans toutes les universités un niveau historiquement faible du nombre d'étudiants inscrits dans les filières de mathématiques et ceci dès la première année de licence ! Il est plus que temps de tirer une nouvelle fois un signal d'alarme sur cette situation qui ne changera pas dans les 5 années à venir compte tenu du vivier repéré actuellement dans les universités. Bien sur, la crise économique peut éventuellement attirer vers ces métiers des

personnels diplômés d'autres professions (par exemple des ingénieurs) en difficulté sur le marché de l'emploi, mais sans aucune formation au métier, ou encore, comme c'est aujourd'hui le cas, orienter vers les mathématiques des enseignants d'autres disciplines scientifiques, mais ces ressources sont restreintes et seront rapidement taries.

Il est donc urgent de demander une politique offensive de recrutement et de pré-recrutement très en amont des masters. La deuxième année de licence est très certainement le bon niveau pour ce pré-recrutement. Une politique de pré-recrutement et de remise en place de la formation aura des effets rapides, on le sait par les précédents historiques.

Un point crucial est de replacer le concours en fin de quatrième, voire troisième année (fin de L3 ou de M1) d'études universitaires. En effet sa place actuelle est un facteur très important dans la chute des effectifs, nombre d'étudiants ne pouvant pas attendre 5 ans pour être fixés.

Aux critiques éventuelles sur le coût de telles mesures, on peut répondre en dénonçant le coût bien plus exorbitant de générations d'enfants mal formés, dans des conditions d'enseignement dégradées, avec des enseignants au faible niveau de compétences. Il est encore temps de réagir, mais la route sera longue.

Montpellier, le 27 juillet 2012
Nicolas Saby
Président de l'ADIREM

Ci-jointes les données chronologiques rassemblées par Pierre Arnoux, qui font en particulier clairement apparaître l'effet de choc créé par la mise en place de la *mastérisation*, aggravant un phénomène plus ancien de baisse des effectifs d'étudiants en mathématiques.